



# Groupement des associations de Céciliennes



## Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Samedi 17 octobre 2020 à 9h00  
à Estavayer-le-Lac, Buffet de la Gare

### ORDRE DU JOUR

1. Accueil / contrôle des présences / nomination des scrutateurs/ prière
2. P.V. de l'assemblée du 16 mars 2019 à Sorens
3. Rapport du président
4. Rapport de la commission Musique & Liturgie et du responsable Internet.
5. Présentation des comptes / rapport des vérificateurs / adoption
6. Nomination des vérificateurs 2020 - 2021 : Vallée de la Broye et Romont  
Présentation d'un suppléant par l'Association de Notre-Dame de l'Evi
7. Comité : démissions et nominations (3 membres à nommer)
8. Musique et Liturgie : retour sur les Assises par un membre du groupe de pilotage
9. SUISA : rappels et informations
10. Propositions des associations
11. Divers : (organisateur de l'Assemblée 2021 : association St-Henri)

#### 1. Accueil / contrôle des présences / nomination des scrutateurs.

Le président Hubert Carrel souhaite la bienvenue aux délégués des Associations présentes. Il rappelle une directive importante : le port du masque obligatoire !

Merci à l'Association d'Estavayer pour sa patience et sa souplesse. Salutations à Philippe Savoy, président de la FFC.

Sont excusés : M. l'abbé Jean Glasson, vicaire épiscopal, Gonzague Monney, Daniel Brodard, Emmanuel Dupasquier, Bernard Maillard, Boris Fringeli.

Le président nomme les scrutateurs : Valentin Villard et Vincent Simbad

#### Appel des Associations :

Association Ste-Croix	nombre de délégués présents :	1
Association St-Protais	nombre de délégués présents :	2
Association St-Maire	nombre de délégués présents :	3
Association N.-D. des Marches	nombre de délégués présents :	3

Association St-Henri	nombre de délégués présents :	1
Association de Romont et environs	nombre de délégués présents :	5
Association St-Udalrich	nombre de délégués présents :	2
Association de Fribourg	nombre de délégués présents :	1
Association Vallée de la Broye	nombre de délégués présents :	3
Association de la Part-Dieu	nombre de délégués présents :	2
Association N.-D. de l'Evi	nombre de délégués présents :	2
Association d'Estavayer-le-Lac	nombre de délégués présents :	2
Nombre d'associations valablement représentées :		12
Nombre de délégués présents :		27
Majorité des associations :		7
Majorité des délégués :		14

L'Association de la Haute-Broye a été dissoute suite à la réorganisation des paroisses. Les 5 chœurs qui en faisaient partie ont tous rejoint l'Association d'Estavayer-le-Lac.

Rappel de l'avenant aux statuts voté en 2018 lors de l'assemblée de Vallon :

**Art 6** *L'Assemblée du GAC est l'organe législatif. Elle est constituée par la réunion des délégués des associations affiliées.*

*Chaque association est représentée par 3 délégués au moins, dont un membre du comité de cette association.*

**Art. 9** *Droit de vote : chaque association représentée a droit à une voix.*

Vu la difficulté de trouver des personnes en cette année exceptionnelle, le président propose, que nous admettions que les associations qui sont présentes mais qui n'ont pas le quota de 3 délégués aient quand même le droit de vote. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour est accepté sans modification et l'assemblée peut continuer.

Le président propose ensuite de rendre hommage, par une minute de spiritualité, à nos amis chanteurs et chanteuses qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée

## **2. P.V. de l'assemblée du 16 mars 2019 à Sorens**

Ce PV a été envoyé par e-mail aux Associations. Aucune remarque n'étant faite, le PV est approuvé par main levée et applaudissements.

## **3. Rapport du président**

Il y a eu pas mal de remous durant cette année, même sans compter la crise du coronavirus.

Le comité s'est réuni 4 fois entre la dernière assemblée (16.03.2019) et le 15 mars de cette année, mais plus du tout depuis lors (à cause du Covid-19).

La traditionnelle rencontre des présidents et responsables musicaux a eu lieu le 25 janvier dernier, juste après l'annonce de l'incident de l'abbé Frochoux, membre de notre comité. Cette affaire a passablement entamé la confiance et la motivation.

Le 15 février a eu lieu le premier acte des Assises du chant liturgique. La mise sur pied de cet événement a commencé le 23 mars 2018. Elle a nécessité pas mal d'énergie de la part du groupe de pilotage qui s'est chargé de l'organisation et de l'animation. La journée de réflexion du 15 février à Bulle a été très intéressante. Suite à cet événement, le groupe de pilotage a eu pour tâche d'organiser le rassemblement du 27 septembre dernier, qui aurait dû être la grande journée du chant liturgique. Malheureusement celle-ci a dû être annulée en raison du coronavirus.

À cause de la crise sanitaire, l'activité des chorales a été stoppée net : plus de répétitions, plus de messes chantées, plus de concerts. Heureusement, la situation s'est un peu détendue pendant l'été et l'activité des chorales a pu reprendre peu à peu moyennant des mesures de protection adéquates. Il est impératif de respecter ces mesures de protection, notamment le port du masque, même si c'est contraignant.

En conclusion de ce rapport, le président adresse ses remerciements

- à toutes tous les participants à cette assemblée pour leur présence et pour leur activité tout au long de l'année ;
- à tous les présidents, les membres des comités et les directeurs musicaux de chaque association pour tout ce qu'ils font au sein de leurs associations, notamment pour l'organisation des fêtes de Céciliennes ;
- merci enfin au comité du GAC. Chacun a un rôle précis et le remplit au mieux.

« Et n'ayons pas peur de nous présenter comme des chanteurs heureux d'être ensemble et désireux de faire connaître notre mission et notre plaisir à tous ceux qui nous entourent. Ainsi soit-il ! » C'est par ces mots que notre président nous souhaite une belle année musicale.

#### **4. Rapport des commissions et du responsable Internet.**

##### **a) Commission Musique et Liturgie, par Emmanuel Pittet :**

Rappel de la composition de cette commission : Bernard Maillard, président ; Fabien Volery, représentant à la COMU ; Emmanuel Pittet, président du groupe de pilotage des Assises ; Fabienne Gremaud, membre. Le poste de représentant au comité GAC est à repourvoir suite à la démission de Paul Frochoux. Une organiste, Aline Hirt, a rejoint cette commission.

Le travail de la Commission a été un peu mis en veilleuse, éclipsé par la préparation des « Assises autour des enjeux de la musique dans la liturgie » (voir rapport au point 8 ci-après).

## **b) Groupe internet : quelques rappels, par Erwin Nussbaumer :**

Il rappelle l'utilité et les avantages du site. Liste des chœurs : encouragement à communiquer les changements de manière à rester bien à jour.

## **5. Présentation des comptes / rapport des vérificateurs / adoption**

Gérard Gachoud, présente les comptes 2019-2020. Ceux-ci font apparaître des charges pour CHF 5264.50 et des produits pour CHF 8566.20. Bénéfice CHF 3301.70 Au bilan, une fortune de **CHF 36623.95**

Après le rapport des vérificateurs, Éliane Clerc, suppléante (Association de Romont et environs) et Médard Borgognon (Association de la Vallée de la Broye) les comptes sont approuvés à l'unanimité et par acclamation, avec remerciements à notre caissier Gérard ainsi qu'aux vérificateurs.

Le maintien de la cotisation à 300.- par association est approuvé à l'unanimité des associations représentées.

## **6. Nomination des vérificateurs pour 2020-2021 : Vallée de la Broye et ACRE (Romont et environs)**

Pour 2020-2021, ce seront les associations de la Vallée de la Broye (Médard Borgognon) et de Romont et environs (Marie-Claude Audergon) qui fonctionneront. Suppléant : Benoît Murith, de l'Association de Notre-Dame de l'Evi

L'année suivante (2021-2022) ce seront l'Association des Céciliennes de Romont et Environs (ACRE) et l'Association de Notre-Dame de l'Evi.

## **7. Comité : démissions et nominations (3 membres)**

### **a) Démission de Madeleine Tevon :**

Le président lit la lettre de Madeleine Tevon, ex-présidente de l'association de la Haute-Broye qui a été dissoute. Madeleine a eu beaucoup de plaisir et d'intérêt à faire partie du Comité. Malheureusement, elle a connu ce printemps des soucis de santé qui l'a contrainte à renoncer à certaines activités. Elle remercie les membres du comité pour leur collaboration et leur amitié.

À son tour, le président adresse un vibrant hommage à la démissionnaire pour son bon sens et ses prises de parole toujours adéquates, ainsi que pour son humour et son optimisme. Il lui souhaite une bonne santé. Il lui remet une petite marque de reconnaissance de la part du Comité et du GAC.

### **b) Démission de Hubert Carrel, président du GAC :**

Hubert retrace un bref historique de son parcours au sein du GAC et des réalisations qui ont vu le jour sous sa conduite. Il exprime toute sa satisfaction pour le bon travail effectué. Il ressent qu'il est temps pour lui de passer le relais à d'autres personnes, raison pour laquelle il présente sa démission.

Jean-Michel Monney rend hommage à son tour à Hubert, en retraçant brièvement son parcours et en mettant l'accent sur ses talents de communicateur et de rassembleur. Il évoque aussi ses multiples activités dans différents domaines musicaux et autres. Il remercie Hubert, après avoir eu le privilège de le côtoyer au comité durant de nombreuses années. Il lui souhaite de profiter encore longtemps de ce que la vie lui offrira de meilleur. Un présent lui est offert.

### **c) Nominations**

Restent au Comité : Erwin Nussbaumer (webmaster et responsable du fichier), Gérard Gachoud (caissier) et Jean-Michel Monney (secrétaire interne).

Un représentant du Vicariat épiscopal reste à désigner. Le Vicaire épiscopal Jean Glasson a promis de le faire d'ici le début 2021.

Présentation de 3 candidats pour remplacer les démissionnaires :

- Éliane Clerc, présidente de l'Association de Romont et environs ;
- Pierre-Benoît Yerly, président de l'Association St-Udalrich ;
- Emmanuel Dupasquier, musicien et directeur des chœurs de Farvagny, de Broc et de Corbières (absent aujourd'hui)

Pas d'autres propositions de candidats de la part de l'assemblée.

Vote en faveur de ces trois personnes par applaudissements.

## **8. Musique et liturgie : retour sur les Assises par le président du groupe de pilotage**

La parole est donnée à Emmanuel Pittet, membre de la Commission Musique et Liturgie et président du groupe de pilotage des Assises. Ce groupe s'est réuni 9 fois pour préparer la journée du 15 février. Cet événement a rassemblé une centaine de personnes à Bulle. Très intéressantes interventions de Philippe Robert et de Jean-Jacques Martin. Philippe Robert, musicien belge et spécialiste de la liturgie, a apporté un éclairage très pertinent sur la musique liturgique en général, et dans les pays francophones en particulier. Le chanoine Jean-Jacques Martin, bien connu dans le monde choral fribourgeois, président pendant de nombreuses années des Semaines Romandes de Musique et de Liturgie, a plutôt évoqué les spécificités de la Suisse Romande, et plus particulièrement du canton de Fribourg, dans lequel les chorales liturgiques tiennent un rôle particulier.

Emmanuel Pittet rappelle que le grand événement du 27 septembre a dû être reporté à cause de la crise sanitaire du Coronavirus. Il termine en remerciant chaleureusement les membres du groupe de pilotage.

Philippe Savoy pose la question de savoir si les Assises vont déboucher sur une résolution concrète. Emmanuel Pittet répond en disant que cela était prévu dans le cadre de la journée du 27 septembre. C'est donc reporté à une date indéterminée.

## 9. SUISA : rappels et informations

Le président rappelle l'obligation de déclarer les œuvres à la SUISA.

On peut faire vos déclarations par internet. Il suffit de demander le code du chœur, qui est aussi celui de la paroisse à la paroisse elle-même.

Description de la procédure sur notre site.

## 10. Propositions des associations

(rien de particulier)

## 11. Divers

Notre président **Hubert Carrel** regrette la faible participation des chorales du GAC à l'assemblée générale de la FFC. Il encourage à faire mieux pour la prochaine fois.

La parole est donnée au président de la FFC, **Philippe Savoy**, qui a fait un énorme travail en cette période trouble. Philippe remercie et félicite les membres du comité du GAC. Le Corona Song existe encore. Des « rendez-vous chantants » ont aussi été mis sur pied pour maintenir l'activité chorale. Le rôle de la FFC est important, surtout en temps de crise. Il se réjouit de l'adhésion de nouvelles chorales dans l'ACO et dans l'AFCEJ. Il y a eu une mise en commun des directives avec le Vicariat épiscopal. Il signale une série de conférences sur l'histoire du chant choral fribourgeois. TUTTICANTI 2022 est reporté à une date indéfinie (probablement en 2023 ou 2024), notamment à cause de la concurrence de dates avec d'autres événements choraux en Singine, à cause du risque financier, et afin de tenir compte du souhait de certains membres d'organiser des événements plus modestes. Lors d'une réunion commune en juillet, la question de l'organigramme de la FFC a été à l'ordre du jour. Un groupe de travail a été constitué pour tracer les lignes directrices de ce projet. La prochaine assemblée de la FFC aura lieu le 13 février 2021 à Corminboeuf. Philippe rappelle et clarifie les mesures de sécurité Covid. Il insiste notamment sur la nécessité d'aérer correctement le local de répétition et de faire attention aux activités récréatives après les répétitions. Sur le site, il y a des consignes et des informations concernant le Covid. Beaucoup de questions sont posées et une discussion s'engage à propos des mesures de protection (distances, port du masque, aération toutes les 45 minutes...)

Beau témoignage de la part de l'abbé **Claude Deschenaux**, et encouragement à tenir le coup et continuer à avoir des projets.

## 12. Notre prochaine assemblée générale :

Samedi 13 mars 2021 à ??? (Association St-Henri)

Pour le PV : Jean-Michel Monney